

COMITE CONSULTATIF ENVIRONNEMENT N°2.3
REUNION DU 10 OCTOBRE 2011

Date	08/11/2011
Objet	Comité Consultatif Environnement
Présents	<p style="text-align: right;">Patrice GENTRIC <i>Président du Comité</i> <i>Maire adjoint en charge des Finances et du Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;">Michel LAVAL <i>Vice Président du Comité</i> <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;">Sylvie MERCIER <i>Conseillère Municipale</i></p> <p style="text-align: right;">Benoît WILLOT <i>Conseiller Municipal</i></p> <p style="text-align: right;">Pascal BENVENISTE <i>Association Européenne éco-environnementale</i></p> <p style="text-align: right;">Michelle ANTONUCCI MONANGES <i>Chargée mission développement durable</i></p> <p style="text-align: right;">Clément LEROY <i>Directeur Général des Services</i></p>
Absents excusés	<p style="text-align: right;">Jean Jacques GRESSIER <i>Maire adjoint en charge de l'Urbanisme, du Cadre de Vie et des Anciens Combattants</i></p> <p style="text-align: right;">Yves JAZET <i>Association de Sauvegarde de l'Environnement de Polangis</i></p>
Absents	<p style="text-align: right;">Boutaïeb KADDANI <i>Conseiller municipal</i></p> <p style="text-align: right;">Alain MESTRE <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;">Thierry LE LAY <i>Association Palissy Petit Parc</i></p>

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU N°2-2 DU 30 mai 2011

Approbation du compte rendu par les membres présents du Comité.

2. LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

Présentation du schéma directeur d'assainissement Eaux Usées et Eaux Pluviales communal et Départemental

- a) Présentation des bureaux d'études Egis eau et du Cabinet BUFFET qui ont travaillé le projet
- b) Les enjeux et rôles des collectivités territoriales
- c) Déroulement de la mission
 - méthodologie
 - planning prévisionnel
 - objectifs
 - diagnostic
 - approche du programme de travaux.

Michel Laval souhaite savoir si les documents seront disponibles lorsque l'étude sera finalisée. Il précise que le CCE est une structure pour travailler.

Patrice Gentric l'informe que les documents seront à la disposition des membres du Comité en comptant sur votre discrétion pour qu'ils ne soient pas diffusés à l'extérieur et qu'ils restent bien des documents de travail du Comité.

Michel Laval constate qu'en ce qui concerne le cadre réglementaire, le ministère de l'Ecologie a lancé une alerte pour dire que les objectifs prévus pour 2015 ne seront pas remplis. Pouvez vous nous dire si Joinville atteindra ses objectifs ou non pour 2015 ?

Le cabinet Egis lui répond que nous n'avons pas d'échelle qui nous permettent de savoir si nous serons au point pour 2015. Mais toute notre démarche devrait être plus ou moins proche de 2015. On améliore la situation mais sur l'approche globale c'est difficile de prévoir, mais peut être que Joinville sera dans les délais. Déjà avoir entamer une démarche est plutôt positif.

Michel Laval demande si il ne pourrait pas y avoir des sanctions si notre programme d'assainissement n'est pas totalement dans les rails en 2015.

Les bureaux d'études signalent qu'ils vont cibler un certains nombres d'opérations qui entreront dans les objectifs 2015.

Michel Laval demande pourquoi la campagne des mesures ne s'est faite que sur une année.

Il lui est répondu que c'est une question de budget, en plus cela dépend des années. L'évolution des paramètres se fait à l'échelle communale. Il faut donc bien connaître les disfonctionnement de Joinville à l'échelle communale.

Michel Laval souhaite savoir si la profession s'est organisée en approche commune (département, communes, intercommunalité, ..).

Le cabinet Egis l'informe qu'effectivement c'est une approche commune, que d'ailleurs le département est très demandeur : ce sont des études très formatées.

Il y a un comité de suivi qui a été constitué avec comme participants la commune (STM), le département (DSEA), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et les bureaux d'études.

Michel Laval réitère son souhait de recevoir les documents le plus rapidement possible.

Clément Leroy l'informe qu'il n'y a pas eu de présentation de l'étude au Conseil Municipal, que le Comité a eu la primeur pour cette étude.

On va essayer de prévoir une partie de travaux à budgéter pour 2012, mais il faut commencer par présenter le programme d'actions au Conseil Municipal.

Egis précise de plus qu'il existe deux gros problèmes pour nos îles joinvillaises, Fanac et Saint Pères qui actuellement n'ont pas d'assainissement réglementaire.

Sylvie Mercier pense qu'il faudrait que l'on ait un langage clair sur la récupération des eaux de pluie à la parcelle pour les propriétaires particuliers.

Elle demande par ailleurs ce qu'il en est des eaux pluviales des autoroutes A4/A86.

Michel Laval précise qu'il existe également un émissaire d'eaux pluviales qui vient de l'Hippodrome de Vincennes qui est très polluant (sols de la piste en mâchefer). Est-ce que l'on pourrait avoir sur la carte les points noirs des autoroutes A4/A86 et de l'Hippodrome ?

Clément Leroy précise que ce n'est pas le but premier de ce diagnostic, parce qu'il y a un patrimoine qui coûte très cher, or il faut mettre en place un coût d'entretien permanent de ce patrimoine.

Le bureau Egis précise que le taux moyen des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP) est de 34% (c'est un taux qui témoigne d'une mauvaise étanchéité des réseaux), s'i l'on pouvait le ramener à 20% on serait très bien.

Clément Leroy précise qu'il va y avoir une programmation générale des travaux à effectuer avec les priorités, les coûts pour fin décembre /début janvier 2012, avec enquête publique, étape budgétaire et réglementaire pour cette étude.

Michel Laval précise que l'on se reverra donc dans ce cadre après la phase de programmation en 2012.

3. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Présentation de la restitution du Bilan Carbone « Patrimoine et Services » par le bureau Ecoact

a) La Méthodologie

- Qu'est ce qu'un bilan carbone ?
- Présentation du périmètre d'études : les postes d'émissions

b) Les résultats globaux

- Bilan carbone global par poste (*ventilation du total de 3900 téqCO2*)
- Les axes majeurs de réflexion
- Que représentent nos émissions de 2010
- Analyses économiques

c) Les axes de réductions

Les objectifs de réductions

- Le poste Energie – Préconisation Energie – Bâtiments – Eclairage Public –
- Le poste Intrants – Préconisations Intrants -
- Le poste Déplacements – Préconisations Déplacements

d) Les suites du bilan carbone

L'après bilan carbone

- Mise en place d'un plan d'action
- Mise en place d'un tableau de bord – mise à jour – suivi –
- Elargir la démarche dans un cadre global

Michel Laval souhaite savoir si le poste des matériaux a été considéré dès le début d'une action. Benjamin Poirier lui répond qu'à chaque donnée les matériaux ont été envisagés dès le berceau.

Michel Laval demande si la simulation relative à l'électricité a tenu compte de l'augmentation de celle-ci (loi Nome)

Guillaume Bonnetien répond qu'il renvoie un document mis à jour dès demain (document reçu le 11/10/2011).

Michel Laval remarque qu'il manque un volet social.

Michelle Monanges lui répond qu'il pourrait être intégré dans le cadre d'un Plan Climat Territorial.

Benoit Willot rappelle qu'une démarche de relocalisation n'est possible, dans le Code des Marchés Publics, qu'au titre de l'insertion.

Michel Laval rappelle que les écologistes souhaitent qu'après ce bilan carbone « Patrimoine et Services » l'on s'engage sur un bilan carbone territoire.

Pascal Benveniste précise que dans un Plan Climat Global tous ces volets pourraient être intégrés.

- Présentation Auto Lib par Patrice Gentric

Patrice Gentric informe le Comité que la ville est en négociation pour la création d'au moins deux stations Auto Lib, sur le même principe de fonctionnement que Vé Lib.

- 1) RER de Joinville le Pont
- 2) Place du 8 mai 1945
- 3) Place de Verdun
- 4) Place Mozart

Les emplacements ne sont pas définitifs, ils sont encore actuellement en discussion.

4. QUESTIONS DIVERSES

Compte tenu de l'heure tardive (21H45) les questions diverses n'ont pas été présentées

Michel Laval tient à signaler qu'il faut impérativement installer la thermographie aérienne sur le site Internet de la Ville, et revoir celui-ci dans sa globalité.

Il souhaite également que la charte du patrimoine arboré soit rediscutée lors d'une prochaine réunion.

Prochaine réunion du Comité le MARDI 13 DECEMBRE à 18h30.